

VIDE-ATELIER D'ARTISTES 12 Mai 2019 ANGERS

Place Giffard Langevin

Le collectif créateurs Angers et la Maison de Quartier Angers Centre vous proposent de nouveau pour 2019 l'événement « Vide Atelier d'Artistes. »

Le but de cette manifestation est de créer un événement joyeux, convivial, sans prétention en proposant aux visiteurs :

- Des œuvres et créations à des prix très attractifs.
- Du matériel usagé lié aux arts et à l'artisanat de création.

Règlement du vide atelier d'artistes.

Le collectif créateurs Angers, en partenariat avec la Maison de Quartier Angers Centre organise un vide-atelier d'artistes. Cette manifestation se tiendra, avec l'accord de la mairie d'Angers

Le Dimanche 12 mai 2019 de 9h00 à 18h00 en extérieur sur la Place Lafayette.

- Les exposants devront assurer une présence continue sur leur stand durant la totalité de la manifestation.
- Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des participants (50 à 55 places possibles).
- La mise en place des artistes exposants se fera à partir de 7h30 et les véhicules seront dégagés en dehors du périmètre de la manifestation à 8h45.
- Les artistes exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 18h00.
- Le vide-atelier est réservé aux artistes et artisans d'art (pas de stand associatif ou de collectifs) ; les œuvres présentées doivent être issues de créations personnelles (pas de travaux d'élèves). la vente de matériel usagé (chevalets, livres, matériel, matériaux beaux-arts est autorisée).
- L'esprit, principe du vide atelier oblige l'exposant à ne pas pratiquer les mêmes tarifs que sur un marché d'art ou artisanal, mais des prix attractifs pour des fins de série, des invendus, des œuvres de fond d'atelier etc..
- En vertu de la loi, il n'est pas possible de participer à plus de deux vide-atelier ou vide-grenier par année civile.
- Le prix de l'emplacement est de 20 € pour un emplacement de 2.40 m x 4.00 m environ d'exposition. (14 € de participation et 6 € d'adhésion à la Maison de Quartier).
Un emplacement peut être occupé par un seul exposant.
- L'accomplissement d'acte de commerce (revente) est formellement interdit.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
Les organisateurs ne seront en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à avoir contracté une assurance responsabilité civile les couvrant pour ce genre de manifestation. (Ils doivent se renseigner auprès de leur assureur et pouvoir fournir une attestation).
- Les participants s'engagent à laisser leur emplacement propre à l'issue de la manifestation, des containers sont à leur disposition sur place.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de nombre insuffisant de participants et le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, d'interdiction préfectorale ou de prévisions météo très défavorables (vent important, fortes pluies etc..). Les frais de participation ne seront pas remboursés.
- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du bulletin d'inscription joint rempli et signé accompagné de votre chèque à l'ordre de : «Angers centre animation ACA» et d'une enveloppe 16 x 23 libellée et timbrée à **2.10 € soit 2 timbres rouge**
- Une confirmation vous sera envoyée par la poste ainsi qu'un certain nombre de flyers et affiche.

Pour Informations :
Maison de Quartier
12 rue Tiers 49100 Angers
contact@aca-angers.fr
02.41.86.05.05



VIDE-ATELIER D'ARTISTES.

Réception N°

Bulletin d'inscription à envoyer accompagné de votre règlement et d'une enveloppe (16x23) **2.10 €** soit **2 timbres rouge** libellée à votre adresse.

Maison de Quartier Centre - 12 rue Tiers 49100 Angers

(Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée).

Les informations qui vous sont demandées sont d'usage pour la prise en compte de l'adhésion à la Maison de Quartier Angers Centre, qui organise conjointement avec le Pôle artistique cet événement, merci de bien tout instruire.

Je soussigné : Nom..... Prénom.....

Date de naissance : / / Sexe femme homme

Adresse :

Code postal Ville

Quartier (pour Angers)

Tél Courriel :

Situation professionnelle
Salarié(e) étudiant(e) retraité(e) demandeur d'emploi autre

(merci de cocher l'une des cases)

Je suis professionnel : « remplir le formulaire Attestation Pro »

Ma ou mes techniques de création :.....

N° siret

N° maison des artistes

Je suis amateur : « remplir le formulaire Attestation Amateur »

Ma ou mes techniques de création :.....

M'inscris pour participer à la manifestation « vide-atelier d'artistes » le dimanche 12 mai 2019 place Lafayette à ANGERS.

J'accepte de distribuer les flyers qui me seront envoyés.

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas participé déjà à deux manifestations vide-atelier ou vide-grenier au cours de l'année 2019.

Je réserve 1 emplacement et joins un chèque de 20 € à l'ordre de « Angers centre animation ACA »

J'ai lu et accepte le règlement du vide-atelier.

A..... Le Signature